Marq-en-Baroeul : La « black » contre la blonde

02/09/2010 à 13h04

La blonde mademoiselle D., a eu le malheur de se trouver à l'arrêt de tram souterrain Clemenceau, à Marcq-en-Baroeul, le 14 octobre 2009 : elle y a croisé Sabrina B. et sa copine – la « black ».

Les deux jeunes filles, visiblement agacées par sa blondeur, l'ont poursuivie, tirée par le pied, les cheveux, l'ont insultée, ont arraché son sac et jeté sa trousse dans la rame du tram. Bilan : des stigmates, une incapacité de travail d'un jour et un « *retentissement psychologique* » pour la victime. C'est Sabrina B. qui est jugée ce jour, l'autre agresseur étant mineure. Elle ne s'est pas déplacée à l'audience.

Seule mademoiselle D. est là, comme partie civile. Elle parle très distinctement et demande 500 euros de dommages et intérêts. Sabrina B. « *commence fâcheusement à s'habituer à ce genre de choses* », observe la présidente Reliquet en découvrant le casier judiciaire de la jeune fille. Pour cette « *pente douce sur laquelle elle s'engage* », **elle écope de 10 mois de prison, avec sursis.**

Nord Éclair

(Merci à Danton59)